

Le Père Léon Dehon

Vie, œuvre, actualité de l'héritage

Le P. Dehon, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, reste relativement peu connu aux yeux de l'histoire, alors qu'il a joué un rôle non négligeable à son époque. Cet homme d'envergure, je me propose de l'évoquer cette après-midi. Je consacrerai environ un tiers de cet exposé à la première partie de sa vie (ou le temps de la formation), presque deux tiers à son œuvre (ou sa vie active) et une dernière page, conclusive, à l'actualité étonnante de son message spirituel et de son engagement apostolique¹.

1. Vie – Formation

Léon Gustave Dehon est né le 14 mars 1843 à La Capelle dans l'Aisne, à quelques kilomètres de la frontière belge. Nous sommes aujourd'hui le 17 mars, nous sommes donc encore proches de cette date anniversaire de sa naissance qui nous rassemble. Sa famille est bourgeoise et propriétaire terrienne. Ce sont des agriculteurs et éleveurs de bétail. À La Capelle, réputée pour ses courses de chevaux, les Dehon ont aussi une écurie. Le jeune Léon n'est cependant guère attiré par les occupations de la terre. En fait, c'est dans sa connivence avec sa mère, Stéphanie Vandelet, que va se jouer une part décisive de son orientation future tant au plan culturel que religieux.

Le père, Alexandre Jules, s'il est catholique par tradition, est cependant peu pratiquant, même s'il garde un vrai respect pour la religion. On pressent déjà que la vocation de son fils sera pour lui un sujet de grave conflit. Il en va tout autrement du côté de la maman, qui a reçu une éducation religieuse soignée. Elle en garda une piété solide,

¹ Pour cet exposé, je m'inspire très abondamment et souvent littéralement d'Yves LEDURE, *Le Père Léon Dehon 1843-1925. Entre mystique et catholicisme social* (Histoire), Paris, Éd. du Cerf, 2005, 231 p. ; voir aussi Id., *Petite vie de Léon Dehon 1843-1925, Fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin*, Paris, DDB, 1993, 210 p. ; Michel Van Hai NGO, *Léon Dehon, Spiritualité du Cœur du Christ et engagement sociétal*, Éditions SCJ Clairefontaine, 2021, 358 p.

éclairée, informée par la charité, et fortement marquée par la dévotion au Cœur de Jésus, qu'elle transmet à son fils. Quand Léon ira en pension au collège de Hazebrouck, dans les Flandres françaises, sa mère glissera dans ses bagages le *Manuel du Sacré-Cœur*, qu'elle avait elle-même reçu au pensionnat de Charleville. Ce sera pour lui un vrai guide de spiritualité, auquel il faut ajouter *l'Imitation de Jésus-Christ* de Thomas A Kempis et *l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales : excusez du peu. La vie chrétienne de l'adolescent fut donc nourrie à la grande tradition spirituelle et était ainsi bien préparée pour l'œuvre mystique future, centrée sur la personne du Christ.

La vie austère des prêtres enseignants de Hazebrouck, tout dévoués à leur œuvre éducatrice, restera pour Dehon un modèle et un appel qu'il accomplira à son tour un jour dans un patronage et une école. C'est aussi à Hazebrouck que se mettent en place les deux grandes orientations de sa vie : une spiritualité d'union à Jésus-Christ et l'engagement social. L'attrait pour le ministère sacerdotal se précise dès la première année de collège, à la nuit de Noël 1856. Sa résolution d'adolescent sera irrévocable.

Lorsqu'en août 1859, après avoir réussi son baccalauréat ès lettres à 16 ans, il annonce à ses parents sa décision de devenir prêtre, son père ne peut comprendre, lui qui rêvait pour ce fils de grandes carrières nationales. Le projet dehonien commencera donc par une désobéissance initiale à son père pour obéir à Dieu, obéissance qui sera l'attitude de fond de sa spiritualité.

Puisque le père est absent de ce projet de vie, tout se passe comme si les femmes prenaient le relais. Tout d'abord sa mère, qui le soutient discrètement et dont nous savons l'importance pour l'éducation du jeune Léon. Plus tard, des religieuses font mûrir son désir de vie religieuse en l'incitant à fonder lui-même une congrégation. Elles resteront aux côtés du fondateur tout au long de sa vie en l'aidant à surmonter les obstacles pour garder le cap. Cet accompagnement féminin fervent donnera à la fondation dehonienne une tonalité spécifique, marquée par l'affectivité et une certaine crédulité non sans ambiguïtés. Quoi qu'il en soit, pour Dehon, le sacerdoce (j'emploie le langage de l'époque) ne sera jamais une carrière, il relève d'une aventure spirituelle qui ne tolère pas la médiocrité, même si elle n'est pas exempte de faiblesse.

Devant le refus de son père, le fils s'incline momentanément. Au lieu d'entrer au séminaire Saint-Sulpice de Paris, il s'inscrit en première année de droit. Il y voit une préparation lointaine à son projet sacerdotal. Après avoir passé sa licence de droit en

1862, il soutiendra avec succès une thèse de doctorat en droit en 1864. Ces quatre années d'étude à Paris sont riches et fécondes. Il fréquente assidûment la paroisse de Saint-Sulpice. Grâce à l'enseignement des sulpiciens, fondés par M. Olier, il y recueille les premiers éléments de spiritualité sacerdotale dont il fera plus tard le fondement de sa propre spiritualité : l'union au Christ, à ses mystères, à ses sentiments. Il s'engage par ailleurs dans différentes œuvres de la paroisse, comme la conférence Saint-Vincent-de-Paul. Dans le quartier limitrophe, extrêmement pauvre, il peut mesurer le fossé qui sépare les classes sociales. Il y trouve en quelque sorte le visage d'une société du XIXe siècle en voie d'industrialisation et de paupérisation. Pour remédier à ces maux, il s'engage dans des œuvres de charité. Ultérieurement, quand il sera vicaire à Saint-Quentin, il se souviendra de son expérience parisienne et de ses limites : la charité ne suffit pas ; les pauvres ont droit à la justice sociale.

Par ailleurs, il met ce séjour parisien à profit pour s'ouvrir à la vie sociale et politique, s'initier aux questions esthétiques. Il fréquente notamment le cercle catholique du quartier Saint-Sulpice, lieu de rencontre et d'échange entre étudiants et intellectuels catholiques. Il découvre ainsi un visage du catholicisme français riche et varié. C'est là qu'il noue une amitié profonde avec Léon Palustre, jeune étudiant en archéologie, qui lui donnera « le goût des voyages comme moyen de culture intellectuelle » (NQ, XLV, 1925, 35) et l'ouvrira au monde des beaux-arts. On s'explique dès lors la largeur d'esprit du futur fondateur de congrégation. En 1861, Dehon voyage en Angleterre ; en 1863, avec Palustre, il parcourt l'Allemagne du Nord, les pays scandinaves, puis l'Europe centrale... Les voyages sont pour lui « une source inépuisable d'étude » ; attentif aux personnes, il y découvre les hommes dans leur espace de vie, il y acquiert le sens de l'histoire qui marquera tellement sa pensée. Le voyage est une école de tolérance. Dehon sera tout sauf un idéologue enfermé dans ses certitudes.

Pendant ses études de droit à Paris, il constate aussi que l'Église est absente de ce qu'il appelle « la direction intellectuelle du pays » en raison du niveau médiocre de la formation du clergé. Aussi souhaite-t-il participer au renouveau de la formation cléricale pour aider l'Église à retrouver sa place dans le débat culturel. Son projet sacerdotal n'est donc pas du tout abandonné. Comme par instinct, il incline même de plus en plus à choisir Rome pour sa formation théologique. Reste cependant à convaincre le père. Dialogue des plus difficiles, car celui-ci ne veut toujours pas entendre parler de

sacerdoce pour son fils. Une solution d'attente est trouvée, qui satisfait les deux parties : un grand voyage à travers le Proche-Orient de plus de dix mois avec Palustre. Le père espère que ce périple détournera son fils de son projet sacerdotal. Le voyage, au contraire, représentera un moment clé dans la formation et l'évolution de Léon Dehon : le couronnement de ses études profanes avant son entrée au séminaire.

L'arrivée à Jérusalem sera le sommet de cette expédition : ici, le pèlerinage l'emporte sur le tourisme ; les deux amis suivent pas à pas les traces du Christ. Ils y vivront liturgiquement la semaine sainte de 1865 dans une très grande ferveur religieuse. Dehon, quant à lui, reviendra en passant par Rome. Il y obtient même une audience avec Pie IX, à qui il s'ouvre de son hésitation sur le lieu de ses études théologiques. Le conseil du pape pèsera lourd : ce sera Rome. Ce choix marquera la personnalité religieuse du futur fondateur.

Encore fallait-il faire accepter ce choix de Rome par ses parents. Devant l'opposition de ceux-ci, de son père surtout, c'est contraint et forcé qu'il impose à ses parents sa décision d'aller à Rome. Une telle détermination chez un jeune homme aussi sensible laisse deviner la ferme conviction qui l'habitera toute sa vie.

C'est le 25 octobre 1865 que Léon Dehon arrive au séminaire français de Rome, Santa Chiara, confié à la jeune congrégation des spiritains. Le supérieur en est le P. Melchior Freyd, que le nouveau séminariste choisira comme père spirituel et vénérera toute sa vie comme un modèle. Dehon trouvera ainsi l'initiation spirituelle au séminaire Santa Chiara et la rigueur intellectuelle des études à l'Université grégorienne ou Collège romain des jésuites. Il commence par une année de philosophie à l'issue de laquelle il passe son doctorat (il a été dispensé d'une scolarité plus longue en raison de ses études antérieures). Il étudie ensuite la théologie et le droit canonique, deux disciplines en lesquelles il passe également un doctorat. Quand il quitte Rome en 1871, il a donc trois doctorats supplémentaires à celui de Paris en droit civil. Cette préparation exceptionnelle explique la richesse et la variété de l'œuvre future du P. Dehon.

Pour tout ce qui touche la formation des clercs (où, selon Dehon, le dogme doit tenir la plus grande place), Rome restera pour lui une référence. Par ailleurs, la Ville éternelle, dont il fait sa seconde patrie, le fascine, non seulement la Rome antique, mais surtout la Rome pontificale avec sa cour papale et ses grandes liturgies dans les basiliques majeures, une ville qui vit au rythme de la religion. De ce point de vue, Rome reste pour

lui un modèle, une sorte de concentré de vie sociale chrétienne, un dernier espace de chrétienté jusqu'à la suppression des États pontificaux à la fin de l'année 1870. Rome, pour Dehon, est en effet inséparable de la personne du pape, auquel il voue une véritable dévotion comme cela était courant à l'époque.

Mais si, pour Dehon, Rome demeure toujours une référence, c'est d'abord parce qu'il a pu y réaliser son rêve le plus cher : le sacerdoce. Le temps du séminaire sera pour lui un temps de grâce, d'intense maturation intellectuelle et spirituelle. À Santa Chiara, il y a deux choses à cultiver : l'intelligence et le cœur (cf. NHV, IV, 133) ; il y a « deux buts, la piété et la science » (correspondance à ses parents du 12 novembre 1865). La personnalité du futur prêtre se construit autour de ces deux axes majeurs. « Dieu n'a que faire de notre savoir et de nos œuvres, s'il n'a pas notre cœur », écrira-t-il trente ans plus tard, le 16 juillet 1896 (NQ, III). Le fondateur de congrégation, l'année suivante, écrira encore : « La vérité et la charité ont été les deux grandes passions de ma vie » (NQ, III, 98-99). On comprend ainsi pourquoi il a été, pendant de longues années, préoccupé par la rénovation des études ecclésiastiques. Plus tard, il y ajoutera l'apostolat, notamment social. Se forme ainsi la trilogie, la triple exigence unificatrice qui, à ses yeux, doit structurer toute vie de prêtre : celui-ci doit être un saint, un savant, un apôtre.

Car si Léon Dehon a pu surmonter les fortes résistances paternelles pour devenir prêtre, c'est qu'il a une haute idée du sacerdoce qu'il conçoit plus comme un état de vie que comme une fonction, un ministère : une vie d'union étroite avec Dieu. Sous la conduite de son père spirituel, le P. Freyd, il entre dans la perspective de l'École française de spiritualité, remontant au cardinal Bérulle, qui propose au chrétien, surtout au prêtre, d'approfondir l'union personnelle à Dieu en méditant inlassablement les mystères ou grands événements de la vie de Jésus pour y découvrir l'amour de Dieu pour les humains. Cette spiritualité résolument christologique restera l'attitude spirituelle fondamentale du P. Dehon, qui lui permettra d'intégrer, parfois comme une surcharge artificielle, la spiritualité du Cœur de Jésus qu'il hérite de l'époque, par sa mère notamment. Nous assistons ici à la naissance d'une sensibilité spirituelle dehonienne typique dans la lignée des Bérulle, Olier et Eudes : le sacerdoce y est conçu comme une consécration à Dieu ; celle-ci est la condition de son efficacité pastorale et missionnaire. Dans la mesure où le prêtre est un « autre Christ » (agissant *in persona Christi*), il doit, selon les mots de Paul, revêtir les sentiments mêmes du Christ, être uni à lui, l'imiter, s'identifier à lui. Ce désir

de devenir un saint prêtre, cette logique de sainteté le conduira progressivement à la vie religieuse et à la fondation d'une congrégation religieuse. Léon Dehon est ordonné prêtre à la basilique Saint-Jean-de-Latran le 19 décembre 1868 en présence de ses parents. La présence du père, on s'en doute, décuple l'émotion et la joie du nouvel ordonné.

Un événement exceptionnel marquera le séjour romain du nouveau prêtre : la tenue du concile Vatican I, qui s'ouvre le 8 décembre 1869, un événement qu'il vivra de l'intérieur puisqu'il fait partie de la vingtaine de sténographes chargés de suivre les séances solennelles. Cette fonction lui fera découvrir l'extrême diversité et l'universalité de l'Église catholique, universalité d'un unique et même corps dont Rome demeurera toujours pour lui le symbole.

Le 20 juillet 1870, deux jours après que la définition de l'infaillibilité pontificale eut été votée au concile, l'abbé Dehon rentre en France, où il sera retenu par la guerre franco-allemande jusqu'en mars 1871. Il rentre à Rome, en passant par Nîmes pour y rencontrer le P. d'Alzon, fondateur des assumptionnistes. Dehon était venu chercher conseil et lumière pour ses engagements futurs. Il ne les trouvera pas chez d'Alzon, qui cherche surtout à convaincre un collaborateur de l'envergure de Dehon d'accepter de le seconder dans ses multiples œuvres. C'est l'incompréhension. Il part pour Rome, gardant ses hésitations (cf. NHV, IX, 13). Il se demande dans quel état il va trouver Rome envahie par les Piémontais de Garibaldi. Tout y est calme. Les cours se déroulent normalement. Mais du point de vue religieux, tout a changé. L'esprit de la ville est transformé, rempli de principes laïcs et révolutionnaires. Dehon ne reconnaît plus sa Rome de chrétienté et la regrette, n'acceptant pas le principe laïc de la séparation de l'Église et de l'État.

À la fin de juillet 1871, au terme de ses études romaines et au moment de retourner en France, il cherche une solution pour son avenir : va-t-il s'orienter vers la vie religieuse ? Par ailleurs, va-t-il œuvrer à la rénovation de l'enseignement et de la formation des futurs clercs ? Doit-il réaliser ce projet sous la conduite du P. d'Alzon ? Dehon ne voit toujours pas clairement son avenir. Sur le conseil de son père spirituel, il sort de son indécision et renonce à rejoindre d'Alzon. Libéré, l'abbé Dehon se met provisoirement à disposition de l'évêque de Soissons, ... qui le nomme septième (et dernier) vicaire à la basilique de Saint-Quentin. Cette nomination est aux antipodes des projets du jeune prêtre aux qualités exceptionnelles. Il est, de fait, difficile de s'expliquer une telle décision épiscopale.

Dehon finira par y voir un appel de Dieu : *fiat* ! Se dessine ici une sorte de réflexe spirituel qu'on retrouvera dans toute sa vie : une disponibilité ou un abandon à la Providence divine, une foi en l'avenir. Ce passage par le ministère pastoral ordinaire lui fera découvrir un sacerdoce-mission, alors qu'il l'a vécu essentiellement jusqu'aujourd'hui comme consécration et sainteté de vie.

2. Œuvre – Ministère

Le 17 novembre 1871, l'abbé Dehon arrive à Saint-Quentin, dont la population est évaluée à 35 000 habitants. C'est une ville ouvrière. Autour de 1830, s'y était ajoutée à l'activité textile très développée une industrie lourde, ainsi que des manufactures diverses qui attirent les populations des campagnes environnantes, accroissant ainsi considérablement la population de la ville, sans que rien ne soit prévu pour accueillir et loger dignement ces déracinés. La durée du travail journalier, y compris pour les enfants à partir de huit ans, oscille entre dix et douze heures ; il est payé en fonction du cours du jour. On imagine toutes les misères que ces conditions de vie et de travail entraînent. Saint-Quentin est l'exemple-type d'une ville ouvrière du XIXe siècle dont la population subit les conséquences de l'industrialisation sauvage naissante. Dehon est ainsi confronté à la question sociale, qui va devenir une composante incontournable de son ministère sacerdotal et de son évolution spirituelle.

Le jeune vicaire regrette bien vite que son ministère soit absorbé par les enterrements, les catéchismes et les visites aux malades : un type de pastorale qui n'entre pas en contact avec le peuple des travailleurs et qui, de ce fait, est de peu d'efficacité. Positivement, Dehon rêve, une orientation qui s'affermira de plus en plus en revendication de fond, d'une alliance, d'une réconciliation entre le peuple et l'Église, qu'il qualifiera d'« alliés naturels ». À l'opposé de la coupure, de la rupture qu'il constate. D'emblée, le ministère de Dehon prend une tonalité sociale. Il souligne vigoureusement la dimension sociale du christianisme, ce qui le fera considérer comme un prêtre de gauche, « socialiste », par la bourgeoisie locale. En fait, son engagement est non seulement social, mais sociétal : Dehon recherche non seulement l'amélioration des conditions de vie des classes populaires, mais la transformation globale, équilibrée et juste, de la société, qui, selon lui, ne peut se passer du christianisme. Pour lui, le ministère du prêtre doit viser ce

projet anthropologique global (tout l'être humain dans toutes ses dimensions), et non se réduire au religieux, à la pastorale des sacrements.

Le septième vicaire est ainsi amené à fonder des œuvres diverses, plus tard une congrégation religieuse, pour remédier aux insuffisances de la pastorale du simple catéchisme, qui n'éduque pas vraiment au christianisme. En atteste le manque de persévérance des catéchisés. Des gamins, souvent déshérités, qu'il a au catéchisme, l'éducateur né qu'est Dehon veut faire des hommes et des chrétiens formés, instruits. Dans ce but, il ouvre en 1872 un patronage et en 1877 une école secondaire, l'institution Saint-Jean. Ultérieurement, il sensibilisera les séminaristes et les prêtres à la dimension sociale du ministère sacerdotal. Par ses écrits spirituels, ses conférences et retraites, il accompagnera des hommes et des femmes sur le chemin de la perfection évangélique. Toute sa vie, Dehon sera engagé, à un titre ou à un autre, dans l'enseignement et la formation, persuadé que c'est à ce niveau que se joue l'avenir, y compris de l'évangélisation. Il est donc loin d'être indifférent que la fondation de sa congrégation ait eu lieu, comme on le verra, dans le cadre plus large d'un projet éducatif.

Le patronage ou l'œuvre Saint-Joseph fut la première grande œuvre de Dehon à Saint-Quentin. Ce serait gravement se méprendre sur l'objectif du vicaire que d'évaluer cette fondation à partir d'une image un peu vieillotte du patronage. Dehon poursuit ici un projet éducatif global qui concerne les jeunes dans leur formation humaine et chrétienne, notamment les jeunes du monde populaire ouvrier. Il est préoccupé d'évangéliser un peuple dont l'Église est coupée. À travers cette œuvre de formation de la jeunesse, il vise un projet de renouvellement de la société. C'est son originalité. Il ne s'agit pas pour lui « de faire jouer honnêtement quelques enfants le dimanche ». Comme il l'écrit, « notre but, c'est le salut de la société par l'association chrétienne » (NHV, XI, 124). Dehon donne alors progressivement à son patronage tous ses développements : causeries religieuses, cours d'économie sociale, bibliothèque, caisse d'épargne, chorale, internat pour les jeunes ouvriers des environs, et même un début d'agence de placement pour les jeunes travailleurs en quête d'emploi, toutes activités souvent animées et dirigées par les jeunes eux-mêmes. Ce patronage ira jusqu'à compter quelque cinq cents jeunes, ce qui fait du septième vicaire de la basilique une personnalité locale très appréciée. Celui-ci créera pour les aînés du patronage une section de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers d'Albert de Mun et René de la Tour du Pin. En 1875, il fonde un cercle d'études religieuses

et sociales avec une conférence Saint-Vincent-de-Paul en direction des étudiants du lycée. L'année suivante, il propose aux patrons une réunion bimensuelle pour leur faire prendre conscience de leurs devoirs vis-à-vis des ouvriers : la charité ne suffit pas. Le vicaire étend alors son action sur tout le territoire du diocèse. Il devient un homme de congrès, d'assemblées générales, où se croisent les hommes d'œuvres, qui partagent les mêmes convictions. C'est là qu'il sera particulièrement impressionné par le rapport que fait Léon Harmel sur son usine de textile du Val-des-Bois près de Reims. Commence alors une longue et fructueuse collaboration entre ces deux figures du catholicisme social français. Par ses interventions dans ces congrès, Dehon se fait un nom qui le conduira à jouer un rôle d'abord local, puis régional, enfin national à partir des années 1885.

En 1874, l'évêque de Soissons le nomme secrétaire du bureau diocésain des œuvres qu'il vient de créer sur la suggestion de Dehon lui-même. À ce poste, celui-ci découvre la situation du diocèse et sa pastorale axée sur les sacrements. Il retrouve le problème de la formation et de la qualification intellectuelle et spirituelle du clergé. À cette fin, avec quelques confrères, il fonde un oratoire diocésain pour les prêtres séculiers, une association pour favoriser la vie intérieure et offrir des rencontres régulières. On peut estimer que, dans le cheminement de Dehon, on a ici une étape vers la vie religieuse, dont il n'a pas abandonné l'idée.

Depuis juillet 1873, l'abbé Dehon est aumônier et confesseur d'une petite communauté de religieuses ferventes, alsaciennes pour la plupart, qui en 1871 avaient fui l'Alsace pour échapper à l'annexion allemande : les Sœurs servantes du Cœur de Jésus. Il sera surtout l'interlocuteur et le confident de la fondatrice, mère Marie Uhlich (1837-1917), une femme d'autorité, aux convictions solides et assurées, énergique et entreprenante. Cette rencontre sera décisive pour l'orientation future de Dehon.

Celui-ci a toujours en vue la vie religieuse, mais la conditionne à présent, c'est nouveau, à l'évolution de ses œuvres à Saint-Quentin, qu'il ne peut quitter sans scandale ni grand détriment pour le « salut des âmes » (NHV, XII, 3). Dehon n'envisage plus la vie religieuse selon un schéma monastique classique de retrait du monde, mais selon un schéma apostolique. Le nouvel évêque, Mgr Thibaudier, le nomme chanoine. Dehon y voit un signe céleste en faveur de ses œuvres saint-quentinoises. Dans la même perspective, il renonce à participer à la fondation de l'université catholique de Lille, un projet pourtant qui correspond tellement à ce qu'il avait envisagé à Rome et pour lequel, avec ses quatre

doctorats, il était tout indiqué. Après que Dehon eut hésité, consulté, c'est son directeur spirituel, Melchior Freyd, qui, de Rome, lui inspire la décision : rester à Saint-Quentin.

Ce sera finalement, « la chère Mère » Uhlich, fondatrice des Servantes du Cœur de Jésus, qui va brusquer la décision de l'abbé et donner en même temps un contenu à son projet de vie religieuse : la spiritualité du Cœur de Jésus et l'idée de réparation victimale. C'est le 21 novembre 1876 (Présentation de la Vierge) qu'elle lui confie les « impressions et lumières » (divines) qui l'habitent et sa conviction que « M. l'Abbé Dehon était choisi par le Cœur de Jésus pour répondre à ses désirs et pour procurer à ce Divin Cœur la Réparation et la Consolation qu'il sollicitait, tant par lui que par d'autres Prêtres » (rapport de Mère Uhlich à Mgr Thibaudier, 1888). Quelque six mois plus tard, Dehon entra dans le projet de la fondatrice et le fit sien.

La dévotion au Sacré-Cœur fait partie de l'air du temps au XIXe siècle (de très nombreuses congrégations religieuses lui ont été dédiées). C'est au contact des Servantes du Cœur de Jésus que leur aumônier va entrer personnellement dans cette spiritualité au point d'en faire le centre de son existence. C'est encore plus vrai de l'idée de réparation victimale, accentuée par le courant de Paray-le-Monial. Car jusque-là, le courant spirituel décisif, pour Dehon, était celui de l'École française, avec le désir de renouveler la formation intellectuelle des prêtres. En juin 1877, il fait sien le projet de Mère Uhlich d'une congrégation de prêtres-victimes à Saint-Quentin. Le 25 juin, il reçoit aussi l'accord verbal de son évêque pour fonder une société de prêtres sous le couvert d'un collège catholique, l'Institution Saint-Jean. C'est surtout le collège qui intéressait l'évêque. Le 27 juin 1877, l'abbé Dehon prend la décision expresse de cette double fondation. Le 28 juin de l'année suivante, en la fête du Sacré-Cœur, Jean du Cœur de Jésus prononcera ses premiers vœux religieux dans une consécration décisive et définitive. Il est seul pour fonder une congrégation ! Du point de vue historique, c'est inédit. Le premier compagnon, Alphonse Rasset, viendra en 1879.

Cependant, les ambiguïtés ne sont pas levées avec son évêque. Celui-ci a certes donné son accord pour une société de prêtres, mais il interdit d'en ébruiter la nouvelle. Son objectif demeure la création d'un grand collège avec une société de prêtres qui en assurent le fonctionnement et doivent rester au service du diocèse. Par ailleurs, alors que son projet initial mettait l'accent sur le renouveau intellectuel de la formation sacerdotale pour une meilleure intelligence apostolique face à la modernité, la perspective nouvelle

se concentre désormais sur la réparation et la sanctification du clergé. Cette double ambiguïté initiale aura des conséquences qui apparaîtront progressivement.

On peut dire que la congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur est née d'une triple rencontre : le P. Dehon, Mère Uhlich, Mgr Thibaudier. Chaque protagoniste porte, pour son propre compte, un projet. Les trois projets vont se croiser en 1877 à Saint-Quentin : il y a le désir de Dehon d'être religieux-prêtre selon le schéma de l'École française de spiritualité ; Oliva Uhlich souhaite une congrégation de prêtres-victimes ; l'évêque cherche à créer un collège catholique à Saint-Quentin. Dehon est convaincu qu'il va pouvoir unifier spirituellement ces perspectives divergentes, en raison d'une certaine idée du sacerdoce qui les relie. Une hypothèque pèse donc dès le départ sur la fondation du P. Dehon, qui porte alors le nom d' « Oblats du Cœur de Jésus ».

Cette situation va se compliquer en raison des « révélations privées » (divines) que dit avoir une des Sœurs Servantes, Marie-Ignace, des « révélations qui encouragent et confirment la fondation ». Le P. Dehon, sans doute trop crédule, mais tellement désireux d'obtenir une confirmation de l'authenticité de son Œuvre, est convaincu de leur origine divine, au point de ne pas vraiment entendre les mises en garde de son évêque et d'autres personnes du diocèse. Ce dialogue de sourds va provoquer un recours à Rome. Le Saint-Office soupçonne un mysticisme douteux à l'origine de la congrégation et, en date du 3 décembre 1883, dissout les Oblats du Cœur de Jésus. Recevant ce décret le 8 décembre, le supérieur est prié de s'en remettre totalement pour son avenir à son évêque. Par ailleurs, la sentence romaine déclare que les communications de sœur Marie-Ignace ne doivent pas être considérées comme divinement révélées. Des dispositions pratiques prévoient que Dehon ne doit plus avoir de contact avec le couvent des Servantes. Pour le P. Dehon, la décision romaine équivaut à un arrêt de mort : « Tout est consommé, *consummatum est* », écrira-t-il pour décrire l'événement et ses sentiments. « J'étais atterré et broyé, écrira-t-il encore. Je m'étais donc trompé. Qu'allais-je devenir ? Il me restait l'institution Saint-Jean, mais ce n'était pas là qu'étaient mes attraits et ma vocation. Je ne l'avais fondée que pour voiler le reste. (...) Dieu sait ce que j'ai souffert pendant ces jours de mort. Sans une grâce spéciale, j'aurais perdu la raison ou la vie » (NHV, XIV, 182). En fait, le P. Dehon ne comprendra jamais la condamnation romaine, injuste à ses yeux. Mais Rome a la mémoire longue... Il faudra que Dehon, grâce à sa connaissance des rouages du Vatican, réussisse à faire glisser le dossier de la refondation

de son Institut du Saint-Office à la Congrégation des évêques et religieux pour le faire reconnaître définitivement.

La condamnation de 1883, outre la nuit du doute et du désespoir où sombre son existence, commande au fondateur désavoué de faire le point pour réévaluer tous ses choix et engagements. C'est dans ce travail de relecture de son passé qui durera des années que le père Dehon opérera les nécessaires clarifications. « Quand nous avons eu des grâces extraordinaires, de 1878 à 1883, je m'y suis attaché, je m'y suis complu, j'en ai demandé, et il y eut du mélange. Je ne savais pas qu'il fallait user d'une grande prudence et défiance... », reconnaîtra-t-il en 1915 (NQ, XXXVII, 1915, 69).

« La condamnation par le Saint-Siège, affirme Mgr Joseph Philippe, fut une bénédiction pour l'œuvre naissante » (Positio II p. 121), en arrêtant une expérience dont les fondements étaient trop excentriques et en redonnant le 28 mars 1884 grâce à l'intervention de Mgr Thibaudier l'autorisation d'une nouvelle congrégation (diocésaine) avec un nouveau nom et sous la direction effective de l'évêque du lieu, regroupant les anciens oblats. De ce jour date la naissance des Prêtres du Sacré-Cœur. Dehon accepte le compromis, mais en l'interprétant tout autrement : c'est « l'œuvre qui renaît » ou ressuscite, mais il n'a plus l'enthousiasme du départ. La plaie intérieure du questionnement reste tout aussi vive. Il en est convaincu : Rome a mal jugé sur la foi des textes, parfois mal intentionnés, qui lui ont été soumis. Maintenant qu'il s'est soumis à Rome, il peut en contester l'argumentation, notamment sur son point central, à savoir que la fondation des Oblats reposait sur les prétendues révélations de sœur Marie-Ignace, comme on peut le lire dans ses NHV, la décision de la fondation ayant été prise quelque huit mois plus tôt (juin 1877). Et pourtant, jusqu'à la fin de sa vie, le P. Dehon sera convaincu que cette religieuse a eu des communications célestes qu'il n'appellera plus révélations, après la décision romaine, mais vues d'oraison [concernant l'orientation doctrinale de l'œuvre : réparation, vie victimale, immolation]. Un mois avant sa mort, il confiera même à sœur Marie-Ignace : « Nous étions trois pour la grande fondation des Prêtres du Sacré-Cœur : la Chère Mère (Uhlrich), vous et moi ».

La relecture historique accomplie, Dehon n'en est que plus à l'aise pour donner toute son ampleur spirituelle à la décision romaine. Ce sont ses propres infidélités qui ont détourné et continuent de détourner l'œuvre de sa ferveur initiale : il a fauté, mais ne s'est pas trompé sur l'origine divine de son œuvre... contrairement au verdict du Saint-Office.

La perspective victimale originelle de l'œuvre sera renforcée dans la congrégation renaissante par l'arrivée des PP. Prévot et Charcosset, le premier étant nommé maître des novices dès 1886 et jusqu'en 1909 ! Perspective victimale et réparatrice sacerdotale, mais sans les autres dimensions du projet dehonien. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, congrégation et fondateur n'évolueront pas au même rythme...

Car la condamnation romaine aura l'avantage d'opérer un rééquilibrage dans la perspective du fondateur, qui ne sera plus préoccupé uniquement par le projet victimal. Réapparaît ainsi le thème de la formation du clergé. De même, en 1888 (dernière phrase des NHV), il écrira : « Prêcher les encycliques du pape et ses directives, prier pour les prêtres, les aider, se dévouer au Saint-Siège et au sacerdoce, faire l'adoration réparatrice, aller aux missions lointaines » (NHV, XV, 83). Dehon s'est ouvert à de nouveaux horizons ; le pivot est redevenu le sacerdoce.

Ce qui lui a permis aussi de traverser la terrible épreuve du *consummatum est*, c'est son attitude spirituelle de disponibilité à la grâce, à l'Esprit : l'abandon, dira-t-il, qui doit être la grâce spéciale des dévots du Cœur de Jésus ; une disponibilité intérieure à se laisser guider par les événements, le « laisser-faire » comme il l'appellera. C'est en termes de saint abandon (*ecce venio, ecce ancilla*) qu'il comprend et vit la notion de victime (d'amour en l'occurrence plus que de pénitence), lui donnant ainsi une interprétation originale. Cette docilité n'est pas seulement spirituelle, mais aussi culturelle : curiosité ou ouverture d'esprit et de cœur.

Ce rééquilibrage redonne à l'œuvre un nouveau souffle. Rome, en l'occurrence la Congrégation des Évêques et réguliers, considère cette évolution très positive et accorde le 25 février 1888 le « bref laudatif », qui est une première reconnaissance d'un institut religieux (le nôtre a alors quatre-vingts membres). Pour l'œuvre, ce signe de Rome marque un nouveau départ, plus classique, moins tributaire du mysticisme trouble des origines. Et surtout, aux yeux du fondateur, ce document romain donne une nouvelle dimension à sa congrégation, que d'un point de vue existentiel il considère désormais comme de droit pontifical (ce qui est contraire à l'arrêt antérieur du Saint-Office). Il accentue dès lors son internationalisation. La fondation hollandaise de Sittard datait de 1883. En novembre 1888, les deux premiers missionnaires s'embarquent pour l'Équateur... 1889, achat du couvent de Clairefontaine...

Cette volonté d'internationalisation n'est pas appréciée par le diocèse de Soissons. Bien des difficultés et conflits en naîtront...

Depuis 1878, l'activité du P. Dehon est absorbée par la direction d'une grande institution scolaire et par le gouvernement de sa congrégation. Après le bref laudatif de 1888, il retrouve une certaine sérénité et son activité va dépasser le cadre du diocèse et de la région pour s'exercer dans la France entière, et même au-delà. La période qui va de 1889 aux toutes premières années du XXe siècle est marquée par une intense activité de type social et culturel (on n'en est plus à une théologie ascétique et mystique dominante, autour de la réparation notamment). Il inscrit cette vision ascétique dans un champ plus vaste, pastoral et culturel. Sa spiritualité prend une dimension effectivement apostolique et sociétale.

Dès 1887, Dehon répond aux sollicitations pressantes de Léon Harmel, avec qui il a en commun, outre les préoccupations sociales, une profonde dévotion au Cœur de Jésus. Harmel demande des religieux dehonien pour l'aumônerie de sa célèbre usine-communauté du Val-des-Bois près de Reims, pour l'époque une référence de progrès social en harmonie avec l'esprit chrétien. Cette initiative restera isolée et incomprise d'une bonne partie de la première génération des religieux formés par le P. Prévot, qui en reste à une conception du prêtre réparateur ou victime. Au point qu'entre 1893 et 1900 règnera dans la congrégation une véritable tension faisant craindre une scission. Une partie des religieux ne comprend pas l'activité sociale du fondateur. Deux conceptions de la vie religieuse s'affrontent ici et, avec le recul du temps, on peut se demander comment elles ont pu coexister. Ce sont les conséquences des ambiguïtés de l'origine, et de son cadre très étroit. La maturation postérieure à la condamnation romaine permettra à Dehon d'échapper à ce piège, qui risquait d'étouffer son intuition. Mais tous ne le suivent pas et les ambiguïtés continueront d'hypothéquer la cohérence de l'institut.

La première grande initiative, à la fois spirituelle et sociétale, de Dehon pour « répondre » à la situation socio-politique de son temps, conséquence de la Révolution française, un État républicain sans Dieu ou laïque, est le lancement d'une revue en janvier 1889. Le titre de celle-ci exprime l'état d'esprit de son fondateur ainsi que le programme éditorial : *Le Règne du Cœur de Jésus dans les âmes et dans les sociétés*. À ce moment-

là, il s'agit d'une volonté décidée et d'un espoir de reconquête chrétienne tant au plan des individus que de la société. Dehon cherche à trouver un chemin d'avenir, d'évangélisation de cette société, telle qu'elle se bâtit. Il faut donc d'abord connaître, analyser cette société (c'est le rôle de sa chronique dans chaque livraison). Il reconnaîtra plus tard que cette orientation, typique d'un nouveau mode de présence de l'Église dans une société en voie de sécularisation ou de laïcisation, lui a fait perdre nombre d'abonnés de la première heure.

C'est que Dehon fait ici œuvre originale en articulant des domaines qui s'ignoraient jusque-là : dévotion au Cœur du Christ et engagement apostolique (social), vie intérieure et dimension sociétale, qui se rejoignent dans la spiritualité du Cœur du Christ, Règne du Cœur du Christ dans les âmes et dans la société, visée mystique et sociétale. Le culte du Cœur de Jésus doit être une véritable rénovation de toute la vie chrétienne, un ferment qui doit transformer toute la société. *Le règne social du Sacré-Cœur* joint l'amour (la charité) et la justice. Il lie aussi l'avènement du règne social du Sacré-Cœur à la démocratie ; c'est absolument nouveau pour lui et le fruit d'une longue évolution depuis sa période monarchiste anti-révolutionnaire. « L'union de l'Église et du peuple dans l'amour de Jésus-Christ prépare le règne social du Sacré-Cœur » (OSC, I, 21).

À l'articulation christianisme-politique, qui ne fonctionne plus au XIXe siècle, il substitue le lien Église-peuple. Le lancement de sa revue s'inscrit dans le halo d'un double centenaire, celui de la Révolution française et celui des apparitions de Paray-le-Monial. Face à l'ordre sociétal mis en place par la Révolution (qui favorisera l'individualisme), il propose un autre projet de société d'inspiration chrétienne : le religieux ne peut être confiné à la sphère privée, contre l'« athéisme social » de la République. De ce point de vue, Dehon est un catholique intransigeant. Le réaliste et mesuré qu'il est sait cependant qu'il doit s'accommoder d'un état de fait : l'indépendance de la politique par rapport au religieux. Il substitue dès lors le sociétal au politique : c'est dans la société civile que l'Église doit être présente, où il promeut la création d'associations.

C'est la même souplesse que Dehon met au service du pape Léon XIII, qui, dans sa lettre du 16 février 1892 *Au milieu des sollicitudes*, demande aux catholiques français d'accepter la République (distinguée de la Révolution). Auparavant, Léon XIII lui avait déjà recommandé de prêcher ses encycliques. Dehon le fit tout spécialement pour *Rerum*

Novarum, parue le 15 mai 1891, au point de se considérer comme « phonographe » du souverain pontife. Ce « document sauveur », comme il l'appelle, dont il se fait l'interprète, va devenir sa référence par excellence, sa caution, pour avancer ses théories, pour proposer ses réformes, pour susciter un renouveau du clergé en le sensibilisant aux questions de société. Ainsi, en 1894, il publie le *Manuel social chrétien*, qui connaîtra un très vif succès et insistait notamment sur le rôle de l'« État-Providence » particulièrement vis-à-vis des travailleurs et des pauvres (cf. OSC, II, 411) en matière de salaire minimum.

Le prêtre, écrit-il aussi, doit « intervenir dans la mêlée sociale² non seulement par opportunisme... mais par un devoir strict de justice et de charité et pour l'accomplissement rigoureux de son ministère pastoral » (OSC, III, 359). Cette décennie 1890, où il devient une référence pour les questions de société, est marquée par une intense activité éditoriale : *L'usure au temps présent* (1895), *Nos congrès* (1897), *Les Directives pontificales politiques et sociales* (1897), *Catéchisme social* (1898), *Richesse, médiocrité ou pauvreté* (1899), *La Rénovation sociale chrétienne* (1900)³, *Le Plan de la franc-maçonnerie ou la clef de l'histoire depuis quarante ans* (1908). Cet « apostolat social par les livres » est, aux yeux de Dehon, le complément indispensable de sa participation active, souvent remarquée, aux congrès des différents mouvements et associations catholiques, qu'il considère comme « la pierre de touche du mouvement des idées », du catholicisme social en l'occurrence. Au grand scandale, du reste, de ses religieux qui ont une vision plus classique et sédentaire de la vie religieuse et jugent sévèrement les absences répétées du supérieur...

Il faut faire une mention particulière des grandes conférences sociales qu'il donne de 1897 à 1900 à Rome (publiées en 1900), à l'invitation d'un prélat du Nord, Mgr Jules Tiberghien, qui travaille à la Congrégation orientale et qui pense que Dehon peut être utile à Rome en vue de faire accepter les idées défendues par la démocratie chrétienne. Dehon

² Ou « sortir des sacristies » selon une autre expression dehonienne.

³ Malheureusement, dans ces écrits sociaux, il fait sien et reflète l'antijudaïsme (chrétien) très répandu à son époque, voyant dans les Juifs les principaux détenteurs des capitaux ou moyens de production qu'il faut faire fructifier (grâce au prêt à intérêt [usure] fait aux chefs d'entreprise, grâce aux investissements...), de fait au détriment de ceux qui n'ont que la force de leurs bras à proposer, les ouvriers ou les travailleurs, contre un salaire misérable dans des conditions de vie et de travail déplorables. Les Juifs sont donc, selon lui, les principaux responsables du malheur socio-économique du peuple des pauvres et miséreux, des « agents puissants du malaise social » (comme d'ailleurs les francs-maçons !). Il manque ici de distance critique vis-à-vis de la vulgate antijuive de son temps. Cf. Yves LEDURE (dir.), *Catholicisme social et question juive. Le cas Léon Dehon (1843-1925)*, DDB/Lethielleux, 2009.

accepte aussi de dispenser ces conférences devant quelque cinq cents auditeurs, dont des prélats et cardinaux, pour donner une autre image de lui que celle d'un homme intelligent, certes, mais porté à un mysticisme douteux, que font circuler certains collaborateurs du Saint-Office. Il y plaide fortement pour ce qu'il appelle « le devoir social du prêtre », la mission de celui-ci étant définie selon la trilogie « prière, étude, action », ce qui anticipe sur les mouvements spécialisés d'après-guerre. Pour marquer sa satisfaction vis-à-vis de ces conférences, Léon XIII nomme Dehon en 1897 consultant de la congrégation de l'Index⁴ au grand dam de certains collaborateurs du Saint-Office.

Il faut aussi signaler dès 1892 les sessions de formation pour séminaristes et jeunes prêtres au Val-des-Bois, auxquelles se joindront à partir de 1897 quelques laïcs. La rencontre de 1895 attire quelque deux cents congressistes de trente diocèses de France. Cette rencontre se transforme en authentique congrès s'adressant autant sinon plus aux prêtres qu'aux séminaristes. Elle débouchera sur les congrès ecclésiastiques de Reims (1896) et de Bourges (1900). Il est significatif que ce soit Dehon qui prononce le discours d'ouverture, donnant le ton des débats : « Ce qui nous manque le plus (...), c'est de savoir passer par-dessus les barrières que des préjugés ont créées entre le peuple et nous » (OSC, IV, 552) ; « nous sommes ses alliés naturels » (OSC, IV, 569). Il assure aussi chaque jour l'examen particulier. Dehon est une autorité dans l'Église de France, il inspire confiance aux évêques dans la mesure où il se réfère constamment à la pensée de Léon XIII. Il est conscient de cette responsabilité. Soucieux de dépasser la cassure entre peuple et Église, il l'analyse en diagnostiquant la culture de son temps avec deux mots : République et (deuxième) Démocratie (chrétienne) [distincte de celle de 1848]. République, c'est le pays légal que veut le peuple ; Démocratie, à ses yeux, désigne « un état social où le pouvoir aura un souci particulier des faibles et des déshérités », ce qui « n'est pas autre chose que l'esprit de l'Évangile » (*La France libre*, 11 décembre 1897). Reconnaître la souveraineté du peuple sera cependant chez Dehon le fruit d'une lente évolution. L'Église, à ses yeux, doit accepter de n'être qu'un élément de la société démocratique (société civile). Dans certains milieux catholiques, cette option ne passe pas. Aussi Dehon y sera-t-il critiqué, voire rejeté. « Appelez cela démocratie chrétienne, précise-t-il, christianisme social, action sociale chrétienne, peu importe. Ce qu'il faut,

⁴ Il y sera chargé de la censure des écrits de Charles Maurras, dont il critiquera l'antisémitisme racial.

c'est aller au peuple, avec un programme, avec des œuvres » (OSC, I, 456), en vue de transformer la société pour la rendre juste et charitable. « *La Démocratie chrétienne, c'est l'action populaire catholique* » (OSC, I, 577).

Notre « abbé démocrate » ne peut admettre un fonctionnement de la société d'où seraient exclus le religieux en général et plus particulièrement l'Église catholique. Sa question peut être ramassée dans l'alternative suivante : « Socialisme [collectivisme communiste] ou Démocratie chrétienne ? » (titre d'un article de Dehon dans *La Chronique du Sud-Est*, juin 1903) ; Karl Marx ou Mgr Ketteler, évêque de Mayence ? Utopie de l'égalité collectiviste ou conjonction de la charité [chrétienne] et de la justice en vue « de cette égalité [et liberté] à laquelle le peuple aspire » ? La question reste aujourd'hui : quelle démocratie au service du peuple ? « Tout essai de réforme sociale en dehors du christianisme sombrera dans l'égoïsme et le règne de la force. Les nations oscilleront entre la tyrannie d'un seul et celle d'une oligarchie... Le XXe siècle fera des essais désastreux et reviendra à l'Évangile pour ne pas périr dans l'anarchie » (OSC, V, 2, 666). Ces phrases étaient prophétiques, notamment en ce qui concerne les malheurs qui attendaient le XXe siècle...

Alors qu'il rayonne au plan national avec son engagement sociétal, la situation du fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur se dégrade à Saint-Quentin à partir de 1889, avec le départ de Mgr Thibaudier pour Cambrai. Sur la foi de rumeurs et rapports très défavorables, l'évêque oblige Dehon à laisser la direction de Saint-Jean à quelqu'un d'autre. Il lui demande aussi de fondre sa congrégation dans une autre plus ancienne. Dehon obéit à la première injonction : il trouve dans sa spiritualité oblative la disponibilité pour sa soumission. Quant à la seconde, elle s'avérera irréalisable faute d'accord des congrégations sollicitées.

La crise latente entre les autorités épiscopales de Soissons et le P. Dehon demeurera cependant. Pour la curie épiscopale, l'essentiel c'est l'institution Saint-Jean, propriété personnelle du fondateur. Avec par ailleurs l'extension et l'internationalisation de la congrégation, l'évêque craint que Saint-Jean lui échappe. La congrégation doit rester diocésaine. En raison des obstacles (Saint-Office, évêques...), il devra batailler jusqu'en 1906 pour obtenir une approbation officielle et définitive de sa congrégation.

1905 en France, c'est la loi dite de séparation des Églises et de l'État, précédée par l'expulsion des religieux et la spoliation de leurs biens. Pour préserver l'avenir, dès 1902,

le P. Dehon prend toutes les dispositions pour s'installer à Bruxelles, sans pour autant abandonner Saint-Quentin. Il fera la navette entre les deux villes, car l'ancien juriste a décidé d'intenter une procédure légale contre la décision gouvernementale de l'expulsion. Il arrive dans la communauté dehonienne de la capitale belge le 18 novembre 1902, date de l'exil pour lui. Dès 1903, l'œuvre dehonienne, comme la plupart des autres congrégations, quitte la France, mais elle est déjà bien implantée à l'étranger, où prospèrent une bonne vingtaine de communautés. En 1906, on compte trois cents religieux.

Après 1905, le P. Dehon fait encore des séjours réguliers à Saint-Quentin, mais c'est de Bruxelles qu'il dirige la congrégation, qui s'étend à l'étranger. Il continue aussi à faire de longs séjours chaque année à Rome. C'est grâce à une demande expresse adressée au pape Pie X que l'approbation définitive de sa congrégation sera acquise le 4 juillet 1906. En 1907, à peine rentré d'un long périple en Amérique latine, il repart à Rome pour travailler à l'implantation de la congrégation en Italie. Puis, ce sera la Finlande.

L'extension de la congrégation se confirmant, le chapitre de septembre 1908 décide de scinder administrativement l'institut en deux provinces : une province orientale, qui recouvre l'Allemagne et l'Autriche ; une province occidentale pour le reste, à savoir France, Hollande, Belgique, GD de Luxembourg et Italie. En octobre, Mgr Gabriel Grison, ordonné évêque par le pape Pie X, partira pour le Congo-Léopoldville (Kinshasa aujourd'hui), où il est nommé premier vicaire apostolique de Stanleyville (Kisangani aujourd'hui).

1910 sera une grande année, celle du « voyage autour du monde », non sans rapport avec l'implantation d'une communauté dehonienne, du moins pour le Canada. Dès son retour, il rendra compte de ce long voyage notamment au secrétaire de la Propagande et au pape Pie X lui-même. Avec le successeur de celui-ci, Benoît XV, le P. Dehon a de profonds liens d'amitié et une affinité spirituelle vis-à-vis du Sacré-Cœur, avant même qu'il ne soit élu pape. C'est dans une de leurs rencontres qu'est née l'idée d'édifier à Rome une grande église dédiée au Cœur du Christ : ce sera le temple (la basilique) du Christ-Roi, avenue Giuseppe Mazzini.

Le P. Dehon se trouve à Saint-Quentin quand éclate, en août 1914, la Première Guerre mondiale. Pendant une longue période, il sera retenu prisonnier de cette ville, qui sera rapidement sur la ligne de front. Malgré les horreurs de la guerre, il s'efforcera de faire de

la maison du Sacré-Cœur un lieu d'accueil pour confrères et prêtres des alentours, mais aussi des prêtres et religieux allemands qui se trouvent stationnés dans la ville. Le fondateur des Dehoniens n'oublie jamais qu'il a des fils des deux côtés du front. Ces longues journées de guerre d'inactivité forcée lui imposent une sorte de retraite et d'intériorisation spirituelle par ses nombreuses lectures spirituelles et ascétiques, et il commence à relire sa vie, ce qu'il fera jusqu'en 1925, date de sa mort à Bruxelles.

C'est en mars 1917 que le P. Dehon est évacué vers la Belgique. Le mois suivant, il arrivera à la communauté de Bruxelles, avant de repartir pour Rome, puis de rentrer en France non occupée. Le 11 novembre 1918, il se trouve toujours à Lyon. De retour dans sa communauté de Bruxelles en avril 1919, le supérieur général prépare le premier chapitre d'après-guerre : il fallait redonner vie à ce qui avait été dispersé ou détruit.

La mort ne surprendra pas le P. Dehon. À mesure qu'il avançait en âge, il s'y préparait avec une profonde intensité, dans l'attente de paraître face à Celui dont il avait voulu accomplir la volonté en fondant la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur... non sans continuer à lire les journaux pour se tenir au courant de l'histoire contemporaine.

3. *Actualité de l'héritage dehonien*

Je soulignerais tout d'abord la personnalité du P. Dehon, qui reste très inspirante pour ses fils spirituels notamment. De par sa formation, ses voyages, son expérience pastorale et sociale à Saint-Quentin..., il est ouvert sur le monde, il est attentif aux humains et aux réalités humaines. Il faut bien connaître l'humain, l'aimer, pour pouvoir lui annoncer l'Évangile. « Il faut à la Parole de Dieu des terres pour germer. Ces terres, ce sont les hommes, des sociétés, des cultures dont il importe d'avoir le souci avant tout projet d'évangélisation. (...) (Dehon) se préoccupe des problèmes de la société de son époque en réclamant des traitements de justice pour que l'*agapè* de Dieu puisse y germer. Cette gestion sociétale de l'évangélisation demeure une intuition dehonienne majeure qui est, à mes yeux, à la hauteur de nos sociétés démocratiques avancées » (Y. LEDURE, *op. cit.*, 2005, p. 220).

Dans la même ligne, je soulignerais l'originalité et l'actualité du lien, de la synthèse qu'il réalise dans sa propre vie entre la spiritualité du Cœur de Jésus, qu'il adopte avec son temps, et l'engagement social/sociétal qui est le sien. Il s'inscrit, et cela n'a rien d'original au XIXe siècle, dans le courant dévotionnel du Sacré-Cœur (de Paray-le-Monial)

avec sa dimension réparatrice/victimale. Mais ce qui est original, c'est que cette spiritualité réparatrice du Cœur du Christ est articulée chez lui avec une sensibilité sociale et apostolique. Pas question donc d'un repli, voire d'un enfermement, à l'intérieur du cloître (*fuga mundi*) ! À partir de cette spiritualité de l'*agapè* et de la miséricorde divines, il s'agit d'aller au peuple, il s'agit d'aller au monde ! Très belle articulation donc entre mystique et catholicisme social. Cela reste toujours d'une actualité brûlante et d'une exigence toujours actuelle.

À propos de son engagement social/sociétal, on doit observer que le P. Dehon ne se contente pas de gestes caritatifs, mais perçoit très nettement l'exigence de justice et de droit pour résoudre en profondeur, structurellement, les causes de la misère et de la pauvreté. C'est d'ailleurs un renouveau de la société dans son ensemble et toutes ses dimensions (notamment la dimension religieuse) qu'il poursuit. Perspective globale à saluer. En même temps, le droit et la justice ne sauraient être le dernier mot du christianisme social ; le droit et la justice doivent être transcendés en *caritas-agapè*, en (pur) amour de prédilection et de désintéressement. Pas de charité authentique sans justice, pas d'authentique justice sans un véritable amour qui l'accompagne et la dépasse, justice comme charité d'ailleurs requérant toujours une analyse intelligente et pénétrante des situations humaines et sociétales. Dehon n'est pas un idéologue, mais un homme de mesure qui connaît la complexité des choses, un conciliateur, surtout un homme bon (il était surnommé « le très bon Père »), bienveillant et accueillant pour toute réalité humaine, sans pour autant bénir l'inacceptable, bien au contraire.

Joseph FAMERÉE, S.C.J.